

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE - 93

Mars 1982

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES

N° 93 Mars 1982

LES NOUVELLES FOUILLES DE TÔD

Résultats généraux des quatre premières saisons de recherche
Printemps 1980 – Automne 1981

Christiane DESROCHES NOBLECOURT

Lorsqu'en 1925, Georges Bénédite, alors conservateur en chef du Département des Antiquités égyptiennes du Louvre, décida d'ouvrir un chantier de fouilles sur les rives du Nil pour le compte de son musée, son choix se porta sur un des quatre sanctuaires du dieu thébain Monthou, repérés jadis par Legrain[1]. Il désigna Médamoud, au nord-est de Karnak, dont on sait le riche enseignement qui en a été tiré. À l'issue de ces recherches sur ce site, et pour rester fidèle au programme fixé par G. Bénédite, le fouilleur attitré du Louvre, F. Bisson de la Roque fut alors prié par le nouveau conservateur en chef du Département égyptien, Charles Boreux, assisté du Chanoine E. Drioton, d'entreprendre dès 1933 l'exploitation archéologique des ruines de Tôd, à 25 km au sud-est de Louxor, rendues dès lors célèbres par la découverte de délicats reliefs de la XIe dynastie entre autres, mais aussi par celle du trésor d'orfèvrerie, en partie égéenne d'origine, unique en son genre[2]. Les travaux connurent une interruption durant la deuxième guerre mondiale[3] mais continuèrent jusqu'à la fermeture du chantier en 1950; au cours des dernières années, J. Vercoutter[4], puis P. Barguet[5] avaient progressivement pris la relève.

Une heureuse opportunité s'est présentée dès 1978[6], qui nous a permis de reprendre les recherches et de poursuivre à nouveau pour le compte du Musée du Louvre, l'enquête sur le terrain abandonné depuis vingt-huit années: c'était ainsi faire bénéficier les membres de notre Département d'un enseignement qu'on ne peut vraiment tirer que d'un séjour actif sur le terrain.

Il fallut d'abord réorganiser et agrandir la maison de fouilles,

sise dans le désert, face à l'antique Deir copte[7], dédié à «Tous les Saints d'Égypte». Grâce à des fonds fournis par la Compagnie des Ciments Lafarge et à l'activité de Jean Lauffray qui venait de quitter la direction du Centre franco-égyptien de Karnak, la «Base-vie» fut réaménagée. Une première mission du Louvre arrivait à Tôd en avril 1979 pour la réouverture du chantier: quadrillage du site et levées topographiques, entreprise de l'inventaire de l'immense réserve lapidaire en plein air des milliers de blocs décorés ou inscrits. Cette mission comprenait entre autres: J.-L. de Cénival, Bernadette Letellier, M. Kurz, de l'Institut géographique national et deux jeunes architectes coopérants, «empruntés» au C.E.D.A.E. et à l'E.R.A. 439 du C.N.R.S.[8].

Depuis lors, quatre autres missions se sont déroulées à Tôd, sous la responsabilité de la signataire de ces lignes, et comprenant aussi bien d'autres conservateurs du Département — le Père P. du Bourguet, Ch. Ziegler, M.-H. Rutschowscaya, D. Bénazeth, Ch. Anzalone, G. Pierrat et notre documentaliste D. Harlé —, que des membres de notre Service informatique: J.-L. Bovot, S. Guichard, G. Lacroix et des Chargés de Mission au Département, appartenant également à l'E.R.A. 439 du C.N.R.S.: Ch. Leblanc, R. Antelme, M. Nelson, A.-M. Loyrette et G. Lecuyot assisté des deux architextes coopérants qui ont été renouvelés chaque année; de surcroit, nous avons bénéficié régulièrement de la collaboration de B. Fonquernie, inspecteur général des Monuments historiques.

Au moment où a été présentée cette communication, une cinquième mission était prévue pour mars-avril 1982 et une sixième pour octobre 1982.

Nous avons jusqu'à présent eu la chance de pouvoir compter sur la collaboration efficace de l'Inspecteur du Service des Antiquités de l'Égypte, Mohamed Abdel-Maksoud, et sur la présence active du Directeur des Services scientifiques du C.E.D.A.E., au Caire, le Dr. Fathy Hassanein. L'activité de ces deux confrères égyptiens, jointe à l'assistance fournie par les membres de l'E.R.A. 439 du C.N.R.S., dont certains résident en Égypte, constitue la condition déterminante pour que nos missions malheureusement limitées dans le temps, utilisent au maximum les possibilités dont elles disposent.

Lorsque nous avons reçu l'autorisation de reprendre les fouilles, le centre du *temenos*, dégagé jusqu'au temple, avait été, avant la mise en eau du Sadd'el-Aali (1964), affecté régulièrement par l'inondation annuelle. La photographie, publiée à la pl. I, 1, que j'ai prise de l'avion de l'Institut géographique national en septembre de la même année, montre la base du principal *kôm* du village, dominé par sa grande mosquée (XII[e]-XIII[e] s.), à droite du *dromos*, complètement noyée jusqu'au vestibule du temple. L'humus s'était

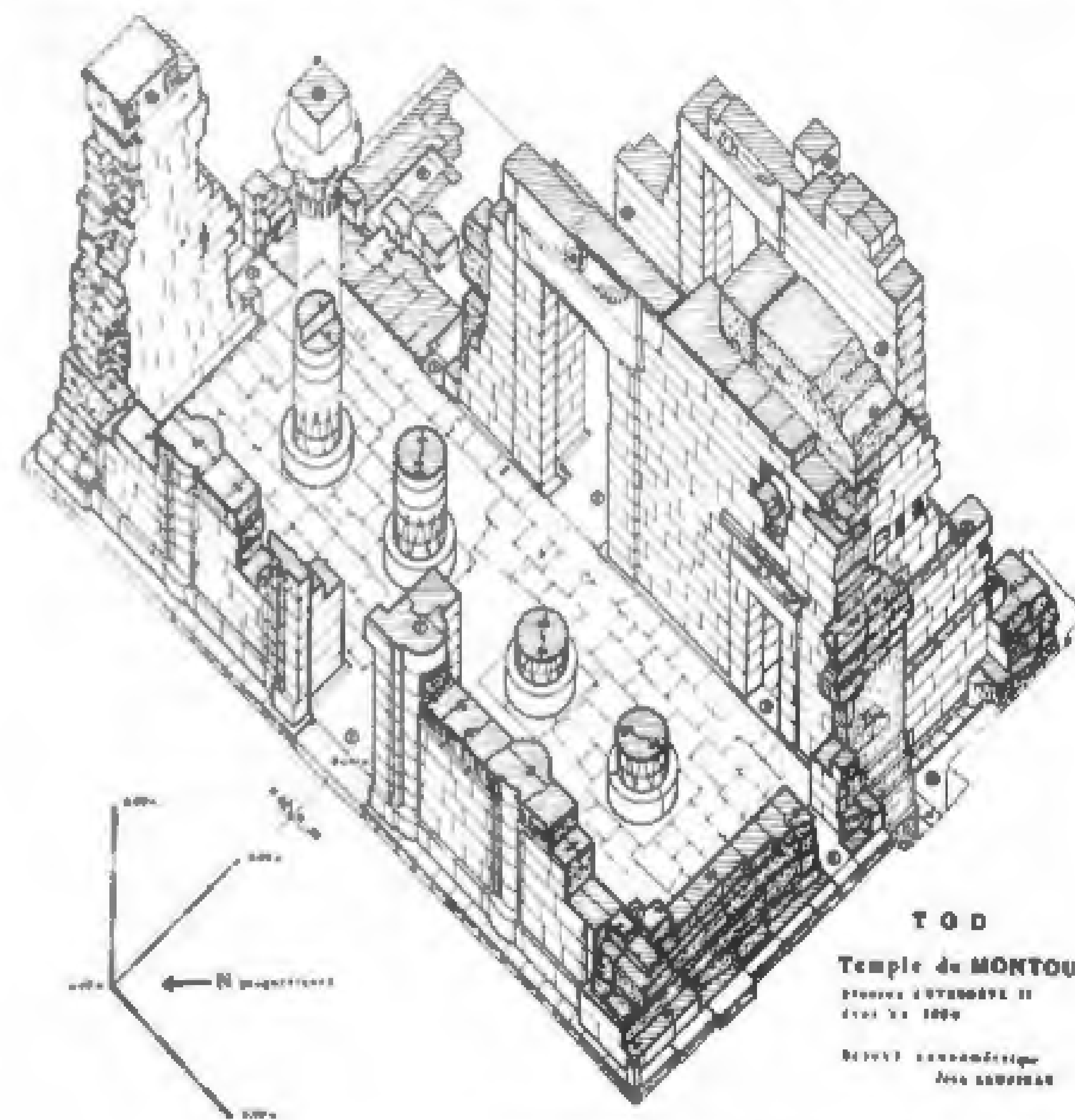


FIG. 1. — *Axonométrie du temple gréco-romain (J. Lauffray).*

déposé en partie sur les secteurs jadis déblayés et le fond de la chapelle-reposoir de barque, érigée par ordre de Thoutmosis III,

(excavé presque entièrement par J. Vercoutter, puis par P. Barguet), restait encore enfoui vers le nord conventionnel ; le lac sacré demeurait visible mais alentour il était nécessaire de libérer le terrain des dépôts et cavaliers de déblais laissés par nos prédécesseurs.

Le second problème que nous avions à résoudre et qui a toujours constitué le grand souci de nos devanciers[9], était et demeure encore celui des expropriations de maisons anciennes du village. En effet, si nous avons l'avantage de pouvoir mettre au jour, intactes, des couches superposées durant des millénaires, il s'agit d'en gagner chèrement l'accès par la suppression des bâtisses des derniers siècles, lesquelles, il y a encore une cinquantaine d'années, recouvraient tous les vestiges antiques et avaient même, depuis plusieurs siècles, gagné jusqu'aux terrasses du temple gréco-romain. Un effort a été porté dans ce sens : dès le printemps 1980, une maison a pu être démantelée au nord du reposoir, (secteur 1, fig. 2), deux autres (octobre 1980 et avril 1981), au nord-est de la colline où subsistent peut-être les vestiges de *Djedem*[10] (secteur 8-9), l'arène de combat du grand taureau d'Erment, qui venait y abattre Apophis, chaque année au Jour de l'An ; cette dernière expropriation permit d'entreprendre les recherches dans les secteurs 8-9.

Un autre grand terrain a été acquis à notre chantier, au pied de la mosquée (pl. II, 4), grâce à l'amicale compréhension des *mouddares* de l'école du village (secteur 10) et enfin, dernièrement, — et nous en sommes extrêmement reconnaissants à la Compagnie des Pétroles français, dont l'aide financière a été déterminante —, la haute maison qui surplombait la partie sud du reposoir de la barque de Thoutmosis III, a été achetée (avril 1982) après des années de palabres. Immédiatement détruite, et après relevés, son sol pourra être prospecté au sud du secteur 2 (en M-N/ 28-29, sur le quadrillage).

Tous ces facteurs ont donc pesé sur la marche de nos travaux qui n'ont, en conséquence, pas porté uniquement sur une seule et vaste aire, aux limites bien régulières, et dans un secteur librement choisi. Nous avons dû entreprendre le dégagement du terrain, là où il était, au départ, accessible, et au fur et à mesure des expropriations. On verra sur le plan (pl. I, 2), que nous avons commencé le déblaiement à l'arrière de la chapelle, dans les zones 2, puis 3

et 4, enfin nous avons gagné la zone 1, dès l'expropriation du terrain situé au nord de la chapelle. La fouille stratigraphique, très minutieusement entreprise n'en a pas été facilitée mais la comparaison des résultats suivant les niveaux parallèles entre les divers secteurs nous a fourni des confirmations très intéressantes.

Les efforts des trois premières missions ont presque essentiellement été dirigés sur les secteurs 1 à 4, à l'arrière du reposoir et dans ses parages immédiats, est et ouest (pl. II, 3).

Nous avons choici le sol de la chapelle de la barque de Monthou comme niveau O. (Bisson de la Roque, du temps où ce sanctuaire pharaonique n'avait pas encore été découvert, l'avait fixé 0,44 m plus bas, sur le seuil de granit du temple gréco-romain).

La première couche dégagée était formée par les maisons musulmanes expropriées (niveau + 2,74 m). Comme cela a parfois été déjà constaté, les fondations de ces pauvres bâtisses avaient été placées directement sur les arasements de la couche d'habitats antérieurs (+ 2,25 m / + 1,50 m) : murs de briques de terre crue, posés sur des fondations constituées de deux rangées de briques de terre cuite, placées sur deux ou quatre assises de pierres. Une pièce de monnaie, datée de 1297 de l'Hégire, nous donne la date moderne de 1880. Dans les gravats du deuxième niveau islamique gisaient des fragments de poterie musulmane vernissée, des figurines de dromadaires de terre cuite, et des ustensiles ménagers du milieu du XIXe s. (la correspondance avec le « village IV », indiqué par Bisson de la Roque, peut être établie).

Un troisième niveau islamique a pu être détecté, plus ancien, semble-t-il, sous 0,20 m de gravats, s'arrêtant à la cote + 1,40 m. (Correspondance avec le « village III » de Bisson de la Roque, remontant jusqu'au XIIIe s.). Certains vestiges nous autorisent à le faire remonter jusqu'au XVIIe siècle mais rien ne nous permet d'évoquer la période de Saint Louis et de Saladin, citée par Bisson de la Roque. Quoi qu'il en soit, entre les cotes + 1,30 et + 0,80 m, c'est-à-dire sur une hauteur de 0,50 m, nous avons rencontré dans tous les secteurs 1 à 4 une couche de limon *quasi* stérile contenant quelques rares et infimes tessons de poterie, qui constitue la preuve évidente d'un abandon du terrain, ou de la volonté, non moins patente, de faire disparaître les vestiges d'installations précédentes (période de l'Hégire ?).

Immédiatement en-dessous apparaissait, entre les cotes + 0,80 m et + 0,40 m, un terrain extrêmement bouleversé, portant de nombreux morceaux de poteries fracassées, des remplois de fragments architecturaux pharaoniques, des ruines de fours de potiers, de zones de cendres et de murs de briques crues, restes des parois de petites pièces d'atelier. (Bisson de la Roque avait détecté à d'autres emplacements du *temenos* ce qu'il appelait les traces du «village II», à + 0,90 m, et d'un «village I», vers la cote + 0,40 m, pouvant parfaitement se rapporter à ce niveau).

Cette grande zone paraît avoir correspondu à une longue occupation du terrain qui s'échelonne de la fin du VIe siècle à la fin du VIIIe siècle.

Les nombreux vestiges retrouvés témoignent d'une destruction très nette, subie par les centaines de poteries, — dégagées parfois intactes, — mais le plus souvent brisées sur place et facilement reconstituables, ou encore dispersées sur tout le site déblayé (sur le plan, cf. N 28/29, O 28/29/30, P 28/29, Q 28/29/30). Les pâtes assez fines, rosées ou rougeâtres, en général vernissées, étaient fréquemment décorées de motifs qui semblent particulièrement typiques de l'antique Tôd. Des bâtonnets, des pastilles et des festons frangés de petites lignes régulières, obliques, se détachent en blanc, aubergine et noir sur le fond rouge-rose-corail. Les formes les plus variées, soit conservées, soit une fois les récipients reconstitués, ont toutes été dessinées (plus de 150 types différents).

C'est l'époque de la plus belle production copte décorée : des assiettes et grands plats rouges vernissés, à la seule ornementation incisée, portant parfois l'empreinte d'une croix aux multiples variantes ; ou encore, de fines assiettes blanchâtres ayant reçu un décor peint rouge et noir (visage de la Vierge, oiseau eucharistique, etc.). De gros vases, à la panse piriforme et au «col-cheminée», étaient entièrement recouverts de motifs géométriques avec des réserves ornées de grandes croix aux branches régulières, ou de grands poissons. Des sortes de calices, des godets également décorés voisinaient avec de charmantes et élégantes coupelles en terre légèrement vernissée, rouge-corail, au bord droit et à l'évasement de l'épaule en saillie (ce qui nous a incités à leur donner le nom de «coupelles florales»). Par endroits, l'amoncellement des dépôts était tel qu'il

comprenait plusieurs couches superposées de grandes jarres à la panse parfois annelée, — ou lisse, — et très allongée, de petites marmites, de poteries de *sakkieh* (un «nid» était comme pris au filet dans les racines de palmiers de la première maison que nous avons expropriée, à – 0,30 m) et de coupes florales.

Ailleurs (– 0,29 m), de grandes jarres à la large ouverture, étaient, par couches successives, remplies de poteries qui y avaient été déposées, puis brisées sur place. Des plats «à cupules» (pl. III, 5) (niveaux + 0,47/ + 0,36), certains décorés de palmiers stylisés proviennent du secteur 2 ; l'un d'eux a été donné en partage au Louvre (avril 1982) (pl. III, 6).

Entre les dépôts de récipients et les amoncellements de poteries cassées subsistaient les fondations de murs, souvent d'une épaisseur de deux briques de terre crue, posées sur des fragments de pierres remployées (quelques éléments du reposoir en grès de Thoutmosis III ont ainsi été retrouvés). Parfois un dallage de briques cuites témoignait d'une pièce à la construction soignée, aux dimensions cependant assez réduites ; enfin la présence de grandes jarres, vides, aux parois très épaisses, souvent jumelées, a été décelée en divers endroits, près des ruines de fours avoisinant des dépôts de cendres, des résidus et des conduits ourlés de briques cuites.

Au cœur de ce site, sans conteste ravagé systématiquement, subsistaient encore les ruines d'un ensemble des plus étonnants (P 30), constitué par les vestiges d'une petite cellule, au dallage fait de briques cuites, disposées en chevrons, terminée en direction

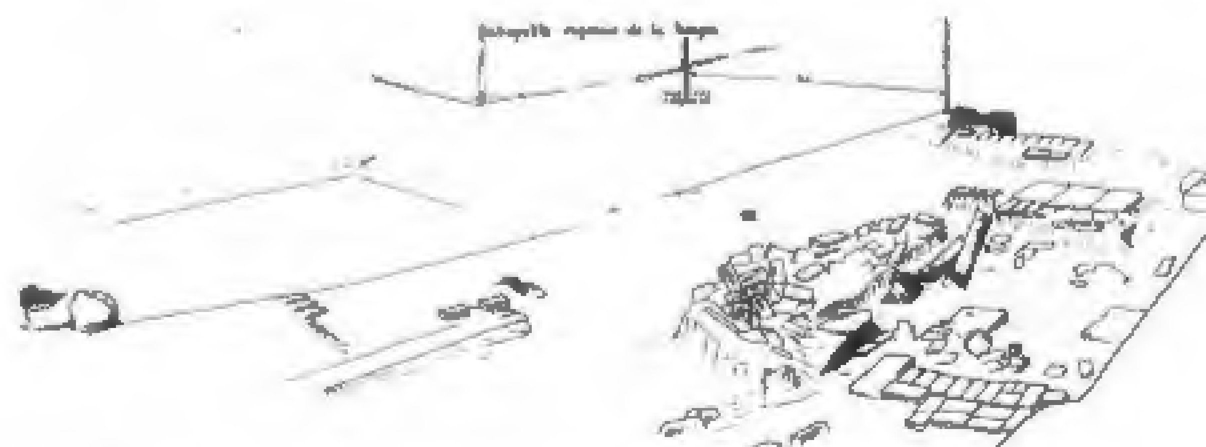


FIG. 2 — *Croquis montrant la position de la «cellule de l'abbé David», au nord (conventionnel) du reposoir de la barque.*

du reposoir par une sorte d'abside. Sur le sol, deux colonnettes de granit gris, effondrées avec les vestiges de leurs chapiteaux subsistaient près d'une dalle évidée (fig. 2). Les assises des murs latéraux reposaient sur des pierres sculptées, de réemploi, très usées. L'une d'elles paraît avoir été une *talatate* portant les traces d'un pied de personnage courant (niveau + 0,50). Tombé sur le côté est, un bloc de calcaire grossièrement façonné en linteau, a conservé une inscription gravée en copte, nous apprenant que nous étions en présence des vestiges de la *cellule de l'abbé David.* Au sud de ce sol, probablement un gobelet et un élégant récipient de bronze qui portait les traces d'attaches d'une chaine de suspension en fer. De chaque côté, à distance égale (à 2 m environ de l'abside), deux gros supports de *zîr*, en terre cuite, étaient ornés d'un large décor ajouré.

Enfin, dans l'axe même du récipient en bronze, mais enfoncée dans le sol (+ 0,40 m/ + 0,30 m), une belle jarre remplie de terre, contenait un ostracon, percé à l'angle gauche d'un trou : il s'agit d'une missive émanant d'un couvent situé peut-être près de la Mer Rouge. Son contenu paraît être une commande (de poteries?) faite au destinataire du message(?) (VIe s.).

La fouille stratigraphique atteignit le niveau du sol du reposoir de la barque à la cote 0,00. En dégageant, en O 29, de nouveaux vestiges de murs (beaucoup plus réguliers, parallèles ou à angles droits par rapport à la face nord du reposoir), un beau dallage en briques cuites, disposées en «point de Hongrie», apparut, s'enfonçant sous le mur de fondation des maisons à exproprier en O 29/30. (+ 0,02 m/ – 0,11 m). Au sud-est de N 29, au-dessus du sol du reposoir, fut mis au jour, le 16 mars 1981, pris dans les gravats de fondation, un magnifique bracelet d'or, de 231.8 gr, fait de deux tiges rondes, torsadées et terminées par un décor constitué de deux têtes de serpent stylisées, séparées par une charnière factice (pl. III, 7).

Au niveau – 0,10 m, étaient enfouies des poteries de *sakkieh* à bouton; jusqu'à la cote – 0,60, quelques amphores, dont une portant le nom de Daniel (– 0,24 m). Si les dallages de briques devenaient plus abondants, les poteries de pur style copte étaient beaucoup plus rares, les vestiges de murs que l'on continuait de dégager, avaient encore parfois des assises de pierres remployées tels ces trois blocs gréco-romains (posés à l'envers) où l'on peut voir encore le sacrifice rituel de l'oryx (– 0,55 m); au même niveau, des vestiges de poteries en terre sigillée.

Il apparaît qu'entre les niveaux 0,00 et – 0,58 m, la couche devait correspondre à la période copte du Ve s. après J.-C. Quelques monnaies romaines gisaient dans les remblais, dont une pièce en bronze du IIIe siècle, émise en Alexandrie, à l'effigie d'un empereur (identification de M. Amandry, du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale). Sans doute reliques d'une époque antérieure avaient-elles été mélangées avec les matériaux de remplissage, mêlés aux premières briques cuites circulaires, trouvées éparses en N et O 29 (niveaux – 0,32 m/ – 0,55 m), aux nombreux remplois de pierres inscrites provenant des monuments religieux pharaoniques pillés, sans oublier une statuette fragmentaire en basalte d'un souverain du Nouvel Empire, foulant les neuf Arcs (– 0,40 m) en P 29/30.

Cette période du Ve siècle correspond bien à l'expansion officielle du christianisme en Égypte, époque durant laquelle les habitants coptes de Tôd utilisèrent ouvertement les éléments architecturaux des sanctuaires pharaoniques, dans lesquels ils s'installèrent après les avoir en partie détruits.

Les couches qui furent ensuite atteintes, entre les niveaux – 0,60 et 0,70 m, jusqu'au niveau – 0,50 m, se rapportaient à la période contemporaine de la fin du IVe siècle, donc du triomphe du christianisme après l'Édit de Milan (313) et aux remous immédiats qu'il provoqua.

En O 29/30 subsistaient les vestiges d'un sol dallé (cote – 0,58 m) : de grands pavés en terre cuite, de 0,25 m de côté, étaient disposés en quinconce.

À l'extrême limite ouest, on dégagea un autre dallage recouvert d'un enduit blanc, très épais, masquant même encore les joints. Il venait buter contre une margelle (de puits), bordée de briques cuites disposées en éventail, encore recouverte en partie d'une maison à exproprier (– 0,56 m/ – 0,66 m). Non loin de là, des traces au sol de silos accolés deux à deux, apparaissent (à – 0,61 m), comme on en repérera ailleurs sur le chantier (P 28). On pourrait

peut-être se trouver devant des structures d'habitations et non plus uniquement en présence d'ateliers?

Parsemées sur le site — à partir du niveau – 60 m — mais surtout très concentrées dans les vestiges d'une chambrette rectangulaire (O 28/29) environ 250 piécettes de bronze très érodées ont pu être interprétées après étude (au Cabinet des Médailles de la B.N.) comme des émissions romaines (ou des doublons de fabrication locale pour celles qui représentent un aspect feuilleté), du temps de Constantin ou de son fils Constance II. Ces monnaies sont échelonnées entre 330 et 338 après J.-C.

Dans une zone de fondation de maisons, coupée par des ruelles en P 29, les éléments en terre cuite d'une importante canalisation, ayant chacun des extrémités mâle et femelle pour emboitage, apparaissaient entre – 0,76 et – 0,88 m, alors qu'à – 0,18 m, les vestiges subsistant de la base de la rampe nord du reposoir de la barque, étaient mis au jour: trois dalles de grès, recouvertes par des briques crues sur lesquelles fut trouvée une lampe du type dit «à la grenouille» à côté d'un fer de hache(?).

Plus profondément, à la cote – 0,16 m, fut dégagée une pièce de monnaie ornée au revers d'un autel à quatre colonnes et sur la face d'une tête de Faustine (pièce connue sous le règne d'Antonin, au milieu du II° s. de notre ère). En fait, la base extérieure du reposoir, sur le flanc ouest et nord-ouest au moins, avait été recouverte, à l'époque copto-romaine, par un dallage de briques cuites disposées en chevrons (point de Hongrie) pour former une sorte de déambulatoire assez étroit (vers le niveau – 0,70/0,80 m). Au même niveau, des tessons de céramique «à la croix», des amphores cannelées et des vases à engobe clair (verdâtre et jaune) gisaient dans les déblais. Vers – 0,80, – 1,00 m, des poteries à pâte fine, à engobe rouge-orange lissée sortaient au jour.

Puis des vestiges de murs de briques cuites, très réguliers, témoignaient, dès ce niveau – 1,00 m, d'un mode de construction soigné. Les murs étaient perpendiculaires, aux angles parfaitement droits et suivaient une ligne soigneusement parallèle à la face nord du reposoir. Leurs soubassements étaient parfois constitués de lits de rognons de silex (niveau: – 1,09); des traces de terre meuble et cendreuse (– 1,30 m), indiquent une occupation profonde, près de laquelle (N 29) les restes d'un grand four, aux assises de briques cuites, ont été trouvés. Il est encore rempli des vestiges de poterie de la période romaine d'Égypte.

Nous venions d'atteindre une couche romaine contenant des tessons de poteries beaucoup moins nombreux mais d'un style très nouveau. Parfois fine, souvent plus rugueuse que celle des époques précédentes, parfois blanc-grisâtre, elle ne porte presque pas de décor et les formes sont nouvelles dont celle, en barillet (les *sigala* des oasis), très typiques pour cette période sur d'autres sites; des vases pansus à anses plates et à fonds en bouchon de champagne, des marmites côtelées, etc.

Des fragments de petites statuettes en bronze: Eros (N 27) au bras levé, patte de cheval (P 28) ont été dégagés. Puis, en P 29, au niveau – 1,05 m, près d'une fiole jaunâtre, de forme allongée (– 0,99) une statuette en bronze d'Osiris assis (socle manquant) gisait, face contre terre, coiffé du diadème *atef*; la partie médiane de la tiare blanche est traversée horizontalement par une sorte de «couronne de justification» (objet affecté en partage au Musée du Louvre en avril 1982) (pl. III, 8).

* * *

Tels sont les résultats auxquels nous sommes parvenus dans les secteurs 1 à 4 durant les quatre premières saisons de fouilles (pl. IV, 9). Dans le secteur 5, un dispositif en partie détecté par nos prédécesseurs a été complètement exploré: il semble constituer une petite descenderie de quelques marches (parapets latéraux et marches d'escalier en assises de grès), anciennement munie d'un plafond fait de dalles de grès. Cette construction permettait sans doute d'aller puiser l'eau d'infiltration de l'inondation, dès qu'elle surgissait du sol pour annoncer le Nouvel An. (Un système analogue mais moins important est encore visible aux pieds des sphinx criocéphales de la rangée sud du *dromos* donnant accès au premier pylône de Karnak).

Après les expropriations de maisons coptes en direction de *Djedem* (secteurs 8 et 9), une équipe a commencé le déblaiement: les recherches, poussées surtout en octobre 1981, ont atteint le second niveau musulman. Les assises des maisons sont en partie faites de

blocs remployés, provenant de monuments du Nouvel Empire, parmi lesquels deux *talatates*, dont une portait les vestiges d'un personnage accompagnant Aménophis IV, et le nom du temple: *Gem-pa-Aten* (pl. V, 10).

Quant au secteur 10, situé sur un terrain de 65 m de long sur 12,50 m de profondeur, sur le versant du *kôm* de la mosquée tourné vers le *dromos*, il a commencé à être prospecté en automne 1981. Le niveau moderne dégagé, le terrain a rapidement livré du matériel copto-arabe: «réserves de cuisine», poterie aux parois côtelées, terres cuites grossières, ne possédant plus la qualité des céramiques trouvées dans les couches du VIe s., à l'arrière du reposoir, mais toujours ornées des décors chers aux ateliers de Tôd, noir, blanc et violine: arceaux cillés, pastilles, croisillons, et même aussi des images très stylisées de poissons. Margelle de puits, canalisation peu soignée, sol encore dallé de briques disposées en chevrons, ajoutés aux poteries soulignent bien la présence d'une «colonie» copte, subsistant encore quand l'Égypte était devenue déjà depuis longtemps musulmane (pl. V, 11). Les ruines situées sur le flanc du *kôm* sont coupées par le dégagement du *dromos*: de nombreux indices nous laissent prévoir un décalage d'environ 2,50 m pour une même époque partant du flanc de la mosquée pour aboutir au niveau copte + 0.50 m à l'arrière du reposoir.

* * *

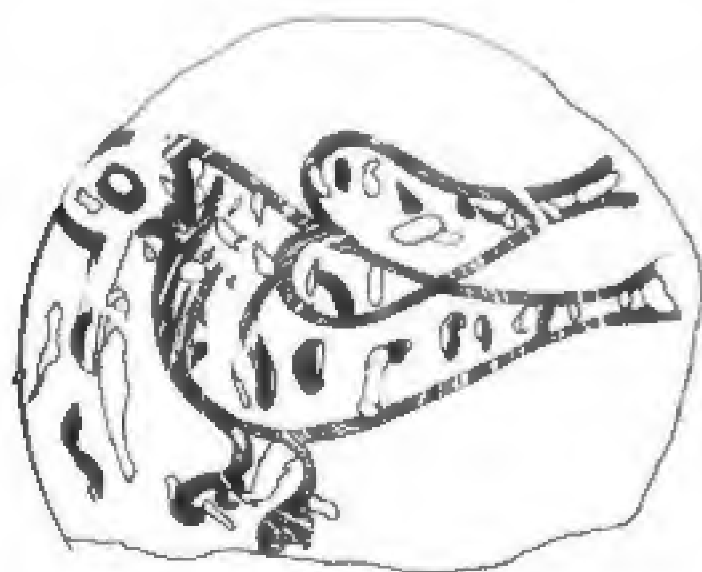


FIG. 3. — *Decor de fond de coupe.*

Dès la récouverture du chantier, au printemps 1980, nous avions procédé à un sondage de reconnaissance sur les flancs ouest et nord du reposoir, pensant déceler au sol des restes de son environnement du Nouvel Empire et l'amorce de la rampe nord d'accès — par où Thoutmosis pénétrait pour célébrer le culte — ainsi que la direction des silhouettes royales et divines des reliefs le laissait présumer.

En fait nous avons simplement abouti (plus bas que le niveau 0,00) au dallage en chevrons copte, en briques rouges, signalé plus haut et la tranche du *kôm* nord, que nous allions pendant quatre saisons prospecter, révélait une succession de poteries et de murs, confirmée par la stratigraphie commentée dans cet exposé: deux à trois occupations islamiques, du niveau + 2,72 m au niveau + 1,30 m, une couche stérile de + 1,30 m à + 0,80 m, correspondant *grosso modo* à une période succédant à l'Hégire. Puis, entre le début du VIIIe siècle et la fin du Ve, la couche copte la plus riche, + 0,80 á − 0,15, dont le sommet contenait les témoignages les plus antiques, datant de l'époque où l'abbé David dirigeait sans doute la fabrique. Le ravage de cette surface a dû être fait à l'époque même où l'on démolissait l'église de type basilical (construite sur les vestiges d'une église du Ve siècle), dont Bisson de la Roque avait bien établi la destruction au VIIIe siècle.

Les coptes des VIe-VIIe siècles auraient plus volontiers utilisé pour les fondations de leurs bâtisses des pierres sculptées provenant du reposoir de la barque, alors que ceux de la fin du IVe et du Ve siècles auraient surtout prélevé des reliefs gréco-romains, pour les assises de leurs constructions.

Enfin, dès qu'on atteint la zone des établissements romains, on reconnaît à la rectitude des murs, à la qualité des ruines subsistantes, le nouveau style, de même très perçu dans les formes différentes des poteries, plus rares et souvent de pâte plus épaisse. Des canalisations aux éléments extrêmement soignés, posent des problèmes: adduction d'eau vers les fours ou évacuation d'eaux usagées? On s'efforcera de les résoudre à l'analyse du contexte en cours de dégagement.

La découverte d'une statuette d'Osiris constitue le premier objet ressortissant à la civilisation pharaonique, trouvé depuis le début

des fouilles, qui aurait sans doute été utilisé pour lui-même : relique ptolémaïque respectée par un Romain acquis aux cultes égyptiens?

Un des points saillants, révélé par la récolte des objets sur toute la hauteur des couches coptes, est l'attraction que les ateliers de potiers céramistes (les plus brillants remontent au VIe s., naturellement) ressentaient pour les formes romaines qu'ils perpétuaient assez fidèlement. Nous en signalerons comme témoignage les charmantes coupelles à rebord évasé, du type dit «floral» et aussi les plats à cupules, dont la forme ainsi que le décor (peint au lieu d'être incisé), se retrouvent dans la vaisselle métallique romaine : coupe à bossages en argent et coupe à collerette également en argent)[11].

Quant au somptueux bracelet d'or (fin Ve s.), une récente exposition d'Art Yougoslave à Paris a confirmé qu'au XIIe s. sa forme avait gagné notre continent et continuait à être reproduite dans des métaux moins nobles, tel le bronze.

Il ne faut pas omettre de souligner l'apparition de nouvelles *talatates* venant rejoindre celles qui avaient jadis été exhumées. Le nom du fameux temple *Gem-pa-Aton*, fondé dès les débuts de l'hérésie à Karnak-nord, puis rappelé par de prestigieuses constructions à *Akhet-Aten*, se retrouve à Tôd sur ces nouvelles pierres des premiers temps de l'hérésie. En se référant aux fragments d'une statue en granit rose, provenant d'une grande effigie assise d'Akhenaton, en costume de fête-*Sed* et parsemés en divers points du site, on est autorisé à se demander si le *temenos* de Tôd, au Nouvel Empire, n'avait pas également reçu une fondation du culte atonien, témoin de l'adhésion du clergé de Monthou à la réforme, plutôt que d'envisager le déplacement vers Tôd de blocs ayant été utilisés primitivement à Karnak-nord.

* * *

Sans doute, lorsque le terrain sera dégagé au nord du secteur 1, aura-t-on la possibilité de repérer les vestiges du chemin d'arrivée de Pharaon vers le reposoir de la barque, si toutefois les coptes du VIe siècle n'ont pas tout détruit. Telles qu'elles se présentent, ces ruines de chapelle périptère évoquent l'élégante silhouette d'un rare témoin architectural, qu'il serait facile de reconstituer en utilisant les éléments déjà retrouvés et que l'on est en droit d'espérer «récupérer» sous la grande maison expropriée en avril 1983, en N 28.

Quoi qu'il en soit, on est déjà conduit à constater que le Reposoir de la Barque de Thoutmosis III, dont le sol dominait encore de 0,44 m celui du temple gréco-romain et de 1,25 m le niveau du dallage du temple du Moyen Empire, n'était pas — par son approche même — senti comme le temple égyptien classique, véritable *citadelle*, ceint d'un grand mur protecteur. C'était l'édifice «point-de-mire» comme le sera plus tard le temple grec, propre à contenir la relique — en l'occurrence la barque — qui devait faire l'objet de la vénération et de l'admiration d'au moins tous ceux qui assistaient aux grandes fêtes du Jour de l'An, lorsque la procession du taureau quittait l'*Héliopolis-du-Sud* pour atteindre le *temenos* de *Djerty*.

P.S. – Lorsque ces lignes paraîtront, deux autres campagnes de fouilles auront été menées à bien : mars-avril et octobre 1982. En voici les principaux résultats.

À l'arrière (nord) du Reposoir de la barque, le niveau romain a été dégagé livrant, entre autres, un réseau très élaboré de canalisations et un édifice comportant un dispositif particulier en ce qui concerne la construction des assises faites de briques cuites *rondes*.

Les vestiges de pylônes de briques crues, antérieurs au Nouvel Empire, jadis détectés dans les sondages effectués par J. Vercoutter, ont été confirmés. Les arasements d'un large mur d'enceinte, dégagés, éclairent d'un jour nouveau l'histoire du *temenos* de Monthou.

Quant au secteur 10, au pied de la mosquée, une vaste couche arabo-copte a été mise au jour révélant l'existence de locaux-réserves pour silos et poteries, d'une rue au tracé extrêmement régulier et de détails architecturaux très nouveaux.

Enfin, le prélèvement des déblais dus à la démolition de la maison musulmane de trois étages, expropriée en avril 1982 (secteur 4), a révélé l'existence d'éléments de grès inscrits provenant du Reposoir de Thoutmosis III et ayant servi d'assises au bâtiment sur lequel fut construite cette maison.

Paris, novembre 1982.

NOTES

1. G. Legrain, Notes sur le dieu *Mentou*, in *BIFAO* 12 (1916), pp. 75-124.

2. Il est amusant de se remémorer ce que G. Daressy pronostiquait après avoir accompagné Grébaut dans son voyage d'inspection en haute Égypte. Faisant allusion aux fouilles qu'y avait exécutées G. Maspero («Trois années de fouilles», in *MMAF* I, fasc. 2, p. 181), G. Daressy écrivait: «*Sur la rive droite, Toud, située presqu'en face d'Erment, a été trop fouillée les années précédentes pour qu'il y restât encore autre chose à faire qu'à glaner*». (Le voyage d'inspection de M. Grébaut en 1889, *ASAE* 26 (1926), p. 19).

3. On trouvera la bibliographie générale sur ces deux sites de Médamoud et de Tôd, dans le catalogue de la récente exposition organisée au Musée d'Art et d'Essai du Palais de Tokyo: «Un siècle de fouilles françaises en Égypte, 1880-1980», mai 1981-janvier 1982; pour Médamoud, pp. 169-170 et pour Tôd, pp. 137-139.

4. J. Vercoutter, Tôd (1946-1949), Rapport succinct des fouilles. *BIFAO* 50 (1952), pp. 69-87.

5. P. Barguet, Rapport de fouilles de la saison février-avril 1950. Le reposoir de la barque de Thoutmosis III. *BIFAO* 51 (1952), pp. 80-110.

6. La reprise des fouilles du Louvre a été votée au Comité consultatif des Musées nationaux du 14 décembre 1978, et ratifiée par le Conseil artistique du 20 décembre 1978.

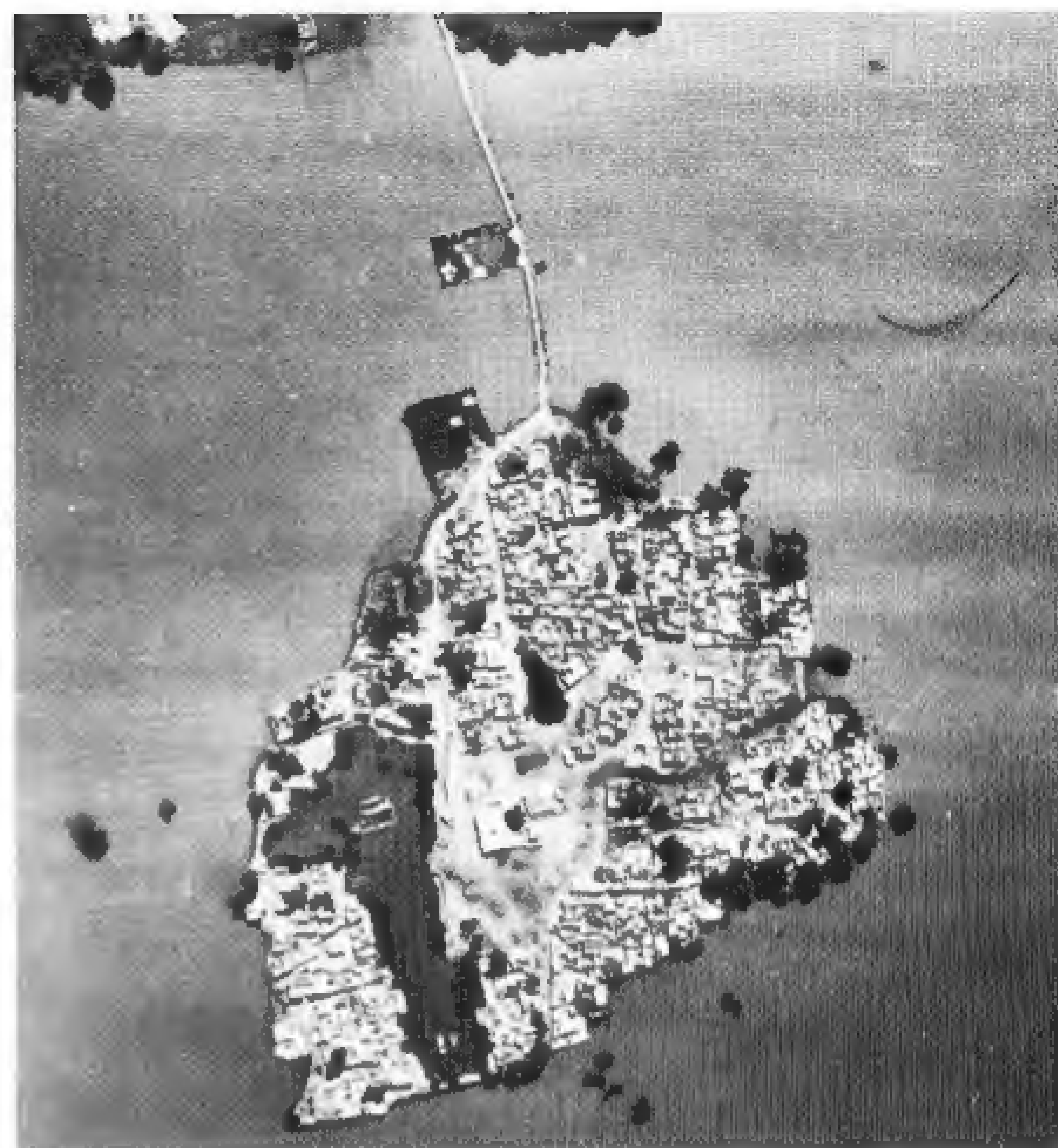
7. J. Vercoutter, «Le Deir copte de Tôd et les remplois de Thoutmosis III», in *ASAE* 47, p. 219 et 222.

8. Pour cette période et pour des raisons scientifiques évidentes, qui militaient en faveur de la reprise des fouilles, cf. Ch. Desroches Noblecourt, «Les fouilles de Tôd, Égyptologie et mécénat», in *La Revue du Louvre et des Musées de France*, Paris, juin 1980, n° 3, pp. 192-197.

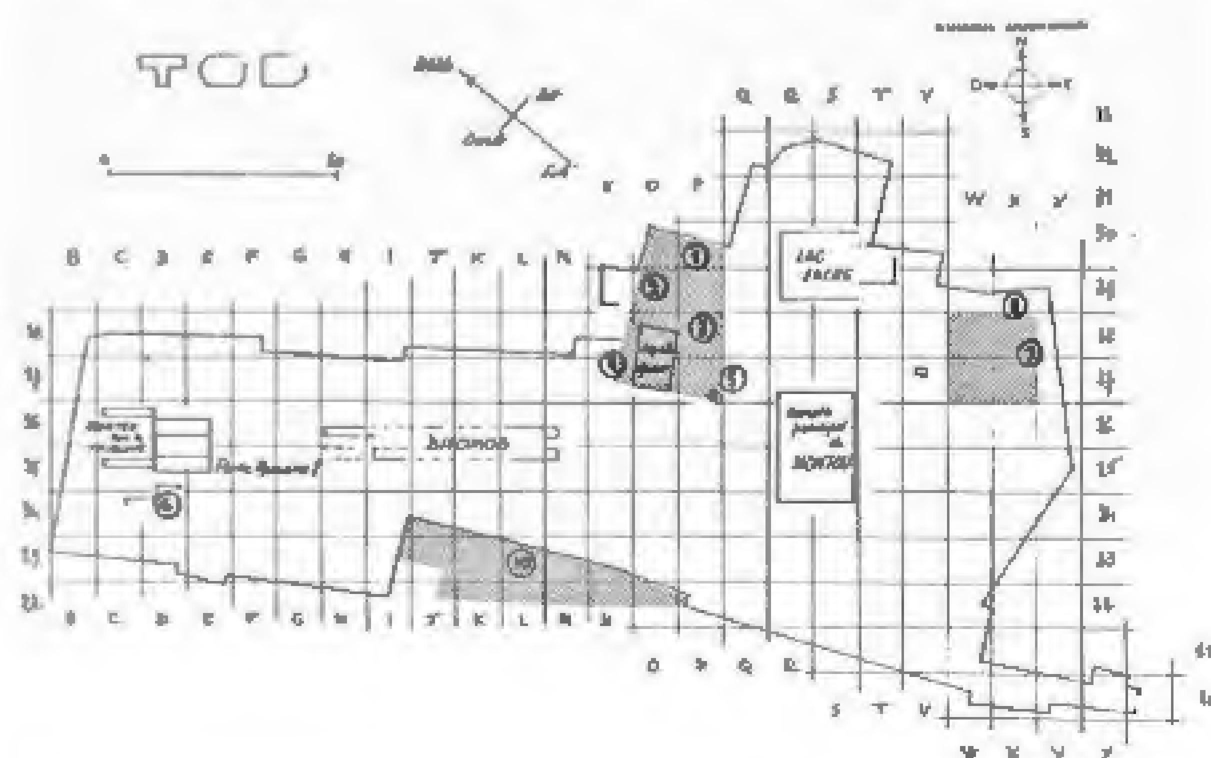
9. Pour l'expropriation d'un «grand nombre de maisons du village» cf. G. Daressy, *ASAE* 26, p. 19; G. Maspero, «Trois années de fouilles», *MMAF* I/2, p. 181.

10. Sur *Djedem*, dune de sable blanc, comparable à celle d'*Héliopolis*, là où le grand taureau (blanc) de Monthou, en tant qu'hypostase de Rê, abattait Apophis, consulter: S. Sauneron, «Inscriptions romaines du temple de Khnoum à Éléphantine», in *Beiträge zur ägyptischen Bauforschung und Altertumskunde*, Heft 6, Le Caire, 1960, pp. 41-42 (texte n° 6, l. 3). — Id., «Villes et légendes d'Égypte», in *BIFAO* 62, 1964, pp. 37-39. — Id., «Villes et légendes d'Égypte», Le Caire, 1974, pp. 5-6. — Ch. Zivie, «Une nouvelle mention de *Djedem*», in *Rev. d'Ég.* 29, 1977, pp. 229-230. — J. Cl. Grenier, *Djedem* dans les textes de Tôd. Hommage à S. Sauneron, t. I, L'Égypte pharaonique, *BdE* 81 (1979), pp. 383-389.

11. N. Lamboglia, Nuove osservazioni sulla terra sigillata chiara, I (tipi A, B), in *Rivista di Studi Liguri*, XXIV, 1958, n° 3-4. — G. Baratte, La vaisselle d'argent en Gaule, in *Histoire et Archéologie*, Dossiers, n° 54, juin 1981, pp. 45 et 48.



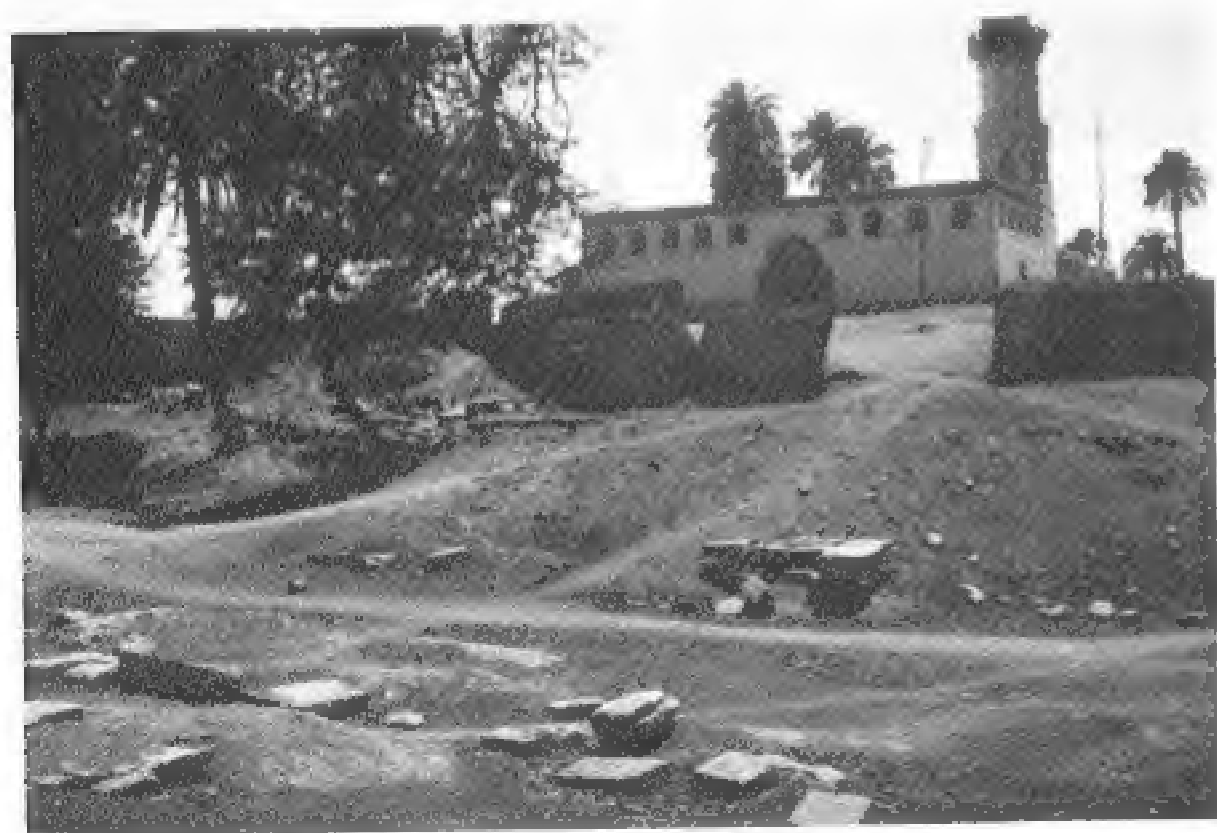
1. — Le *kôm* de Tôd. — Vue aérienne, septembre 1964, avant la reprise des fouilles (dernière année où Hâpy se répandit sur l'Égypte).



2. — Le *temenos*: quadrillage du site et secteurs en voie de prospection. Dès fin 1979.



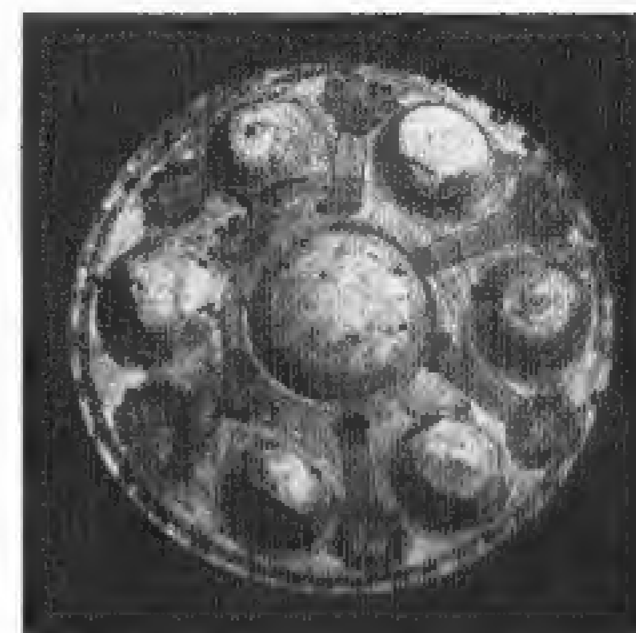
3. — Les secteurs 1 à 5, avant la reprise des fouilles. À gauche le reposoir de la barque; vers la droite, le temple ptolémaïque.



4. — Le secteur 10, avant qu'il ne soit regagné sur le terrain de la mosquée. (On remarquera le mur indiquant l'ancienne limite).



5. — Secteur 2. Découverte de plats à cupules enfouis dans une vaste jarre.



6. — Un des plats à cupules (attribué en partage au Musée du Louvre).



7. — Détail du bracelet d'or, trouvé dans le secteur 2.



8. — La statuette en bronze d'Osiris (secteur 2), attribuée en partage au Musée du Louvre.



9. — Secteurs 1-3. Vue arrière du reposoir, à la fin des fouilles d'octobre 1981.



10. — Secteurs 8-9. Découverte de la talatate portant mention d'un temple *Gem-pa-Aton*.



11. — Secteur 10, premier dégagement d'un puits : découverte de colonnes d'une église copte, remployées.

LES «TÊTES DORÉES» DE LA NÉCROPOLE DE DOUCH

Françoise DUNAND

Les fouilles récemment effectuées dans la nécropole de Douch (Oasis de Kharga) apportent des informations intéressantes sur les pratiques funéraires en usage dans l'oasis; elles permettent également d'approfondir notre connaissance d'un milieu culturel qui semble bien se caractériser par la complexité et l'hétérogénéité des apports qui le constituent. Il est clair que la culture envisagée ici se présente avant tout comme une «culture matérielle»; l'absence quasi totale de textes, dans le cadre de la nécropole[1], rend difficile, pour l'instant, tout essai d'analyse portant sur le niveau de savoir des utilisateurs de cette nécropole et même sur la nature de leurs croyances.

A l'extrémité sud de l'oasis de Kharga, le site archéologique de Douch apparaît comme un ensemble complet, où se trouvent réunis les principaux aspects de la vie d'une micro-société : l'habitat (la ville, dont les arasements des maisons sont clairement visibles sur le sommet et les pentes du tell, n'a pas encore été exhumée), le système de défense (présence d'une forteresse dont le dégagement est en cours; les très nombreux ostraca qui en proviennent apportent des lumières nouvelles sur l'organisation de l'armée d'Égypte au IVe siècle[2]), la vie religieuse (un temple dédié à Osiris et Isis, édifié entre l'époque de Domitien et celle d'Hadrien, a été entièrement dégagé et sera bientôt publié; un autre temple, en briques crues, apparemment anépigraphe, est encore intact). En ce qui concerne les activités économiques, la céramique, dont on a retrouvé des quantités considérables, dans la forteresse et dans les tombes, apporte des informations précieuses; une étude du système d'adduction et de répartition de l'eau serait possible — des vestiges des

Achevé d'imprimer sur les presses de
l'Imprimerie Orientaliste, B-3000 Leuven
Dépôt légal 2e trimestre 1982
Directeur de la publication :
Jean Vercoutter